



10^e législature

P.4

Dr Dansa Kourouma élu président de la première Assemblée nationale de la 5^{ème} République



Edito à vue d'Aigle

Top départ de la 10^{ème} législature

La session inaugurale de la nouvelle assemblée nationale s'est tenue vendredi 17 juillet 2026 au Palais du Peuple, conformément à un décret du président de la République, Mamadi Doumbouya, publié quelques jours plus tôt dans les médias d'État.

Une occasion qui a été mise à profit pour élire l'homme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de cette institution républicaine pendant les cinq prochaines années. L'on a procédé également à l'élection des 5 vice-présidents. A l'arrivée, c'est Dr Dansa Kourouma (ancien président du Conseil national des...

Décès de l'élève Mamadou Djouma Bah

P.3



Le ministre Alpha Bacar Barry à Kindia pour transmettre les condoléances du gouvernement à la famille éplorée

Recensement des écoles privées

P.2



Les fondateurs d'écoles demandent une démarche concertée (Entretien)

Sommet de la CEDEAO

P.5



« Le discours de Mamadi Doumbouya avait sa raison d'être », estime Dr Demba Diaby (Entretien)

Journée nationale des volontaires

P.3

5 jours d'assainissement et de sensibilisation à l'initiative de l'ANVJ

Tribune

P.5

La Guinée ou le début du commencement du développement

Vie de la nation

P.2

Le grand équilibre guinéen entre ambition de développement et exigences démocratiques

Édito à vue d'aigle



Top départ de la 10ème législature

La session inaugurale de la nouvelle assemblée nationale s'est tenue vendredi 17 juillet 2026 au Palais du Peuple, conformément à un décret du président de la République, Mamadi Doumbouya, publié quelques jours plus tôt dans les médias d'État.

Une occasion qui a été mise à profit pour élire l'homme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de cette institution républicaine pendant les cinq prochaines années. L'on a procédé également à l'élection des 5 vice-présidents.

A l'arrivée, c'est Dr Dansa Kourouma (ancien président du Conseil national des organisations de la société civile guinéenne, ancien président du Conseil national de la transition, version CNRD et candidat unique) qui a été élu président de l'assemblée nationale, avec une majorité écrasante. Les 5 vice-présidents sont : 1^{re} vice-présidente : Hadja Makalé Camara ; 2^e vice-présidente :

Dr Makalé Traoré ; 3^e vice-président : Boubacar Siddighy Diallo ; 4^e vice-présidente : Hadja Fanta Camara ; 5^e vice-président : Togba Jean Kolié.

Trois groupes parlementaires ont été constitués par la suite, à savoir : le groupe parlementaire de la Majorité présidentielle (116 députés), le groupe parlementaire Alliance patriotique (16 députés, opposition) et le groupe parlementaire Alliance républicaine (15 députés, Centre).

Le mardi 21 juillet 2026, 13 commissions parlementaires ont été mises en place et leurs présidents désignés. Ce sont : Commission des Lois, de l'Administration générale, de la Justice et des Droits humains (Jean Paul Kotembedouno); Commission des Affaires économiques et financières, du Plan et de la Coopération (Hamidou Camara) ; Commission des Affaires étrangères et des Guinéens établis à l'extérieur (Fatoumata Binta Diallo) ; Commission de la Défense et de la Sécurité (Charlotte Daffé) ; Commission de l'Environnement, de l'Agriculture, du Développement rural et durable (Sékou Samoura) ; Commission des Mines et des Industries (Mohamed Nabé); Commission de l'Aménagement du Territoire, des Transports, de l'Energie et de l'Hydraulique (Mamady Kemo Condé) ; Commission de la Fonction publique, de l'Emploi, des Affaires sociales et religieuses (Loupou Lamah) ; Commission de l'Éducation et de la Formation professionnelle (Jean Paul Cedy) ; Commission de la Communication et des Technologies de l'Information (Ousmane Dady Camara) ; Commission du Commerce, de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat (Fanta Conté) ; Commission de la Santé, de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture (Dr Alpha Abdoulaye Diallo) ; Commission spéciale de contrôle et de comptabilité (Fouleymatou Fofana).

A rappeler que les nouveaux députés ont été majoritairement élus sous la bannière de partis politiques qui se sont présentés durant la campagne électorale comme alliés à la GMD (Génération pour la Modernité et le Développement), le mouvement qui a porté victorieusement la candidature de l'actuel locataire du Palais Mohammed V à la présidentielle du 28 décembre 2025.

Kèfina Diakité

Le grand équilibre guinéen entre ambition de développement et exigences démocratiques



La semaine du 16 au 22 juillet 2026 offre une lecture saisissante des contrastes qui façonnent la Guinée d'aujourd'hui. Alors que le pays cherche à s'imposer comme un modèle de résilience et de croissance au cœur de l'Afrique de l'Ouest, il navigue dans une période où la rigueur institutionnelle doit impérativement composer avec la préservation des libertés fondamentales.

L'économie à l'épreuve de la transformation

Sur le front économique, l'actualité confirme la volonté des autorités d'accélérer les grands chantiers structurants. La Guinée continue de miser sur la valorisation de ses immenses potentialités — minières, agricoles et énergétiques — pour asseoir une souveraineté véritable. Les efforts soutenus pour assainir la gestion publique, moraliser la dépense et

lutter contre les réseaux de prédation financière envoient un signal fort aux partenaires extérieurs : la Guinée veut rompre avec les errements du passé. Cependant, la réussite de ces politiques macroéconomiques se mesure à l'aune du quotidien des citoyens, où la lutte contre la vie chère et l'amélioration du pouvoir d'achat restent des urgences absolues.

La refondation politique et l'impératif des libertés

Sur le plan sociopolitique, le pays avance sur une ligne de crête délicate. L'adhésion populaire aux réformes portées par les autorités de la transition, sous la conduite du Général Mamadi Doumbouya, s'accompagne d'attentes légitimes en matière d'État de droit. Les débats de cette mi-juillet rappellent avec force qu'un développement durable ne peut faire l'économie de la protection des libertés individuelles et collectives. La lutte contre l'impotisme et la délinquance financière, si elle est saluée, ne doit souffrir d'aucune zone d'ombre en matière de respect des droits humains. La sécurité et la justice doivent aller de pair, car une nation forte est avant tout celle qui protège l'intégrité et la dignité de chacun de ses enfants.

La voix de la responsabilité

À travers les tribunes et les réflexions qui traversent la société guinéenne cette semaine, une conviction émerge : la Guinée a une opportunité historique de refonder ses bases.

Mais cette refondation exige un dialogue permanent et une exigence de transparence totale. Qu'il s'agisse de la gouvernance locale, de l'assainissement de la presse ou de la gestion des affaires de l'État, le pays ne pourra s'extraire durablement de ses vieux démons qu'en consolidant une culture de la redevabilité à tous les niveaux.

En résumé : Les grands défis de la mi-juillet

•**Performance économique** : La concrétisation des projets de développement et la rigueur dans la gestion des ressources nationales.

•**Équilibre démocratique** : La nécessité d'allier l'autorité de l'État et la lutte contre la corruption au respect strict des droits humains et des libertés.

•**Cohésion sociale** : Le renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions à travers la transparence et la justice.

La Guinée aborde la fin du mois de juillet avec une certitude : le chemin du développement est exigeant et parsemé d'embûches. Pour transformer ses immenses potentialités en une prospérité partagée et pacifique, le pays devra continuer à purger ses travers tout en garantissant que la liberté d'expression et la justice restent les boussoles infaillibles de sa marche en avant.

Kèfina Diakité

INTERVIEW

Recensement des écoles privées

Les fondateurs d'écoles demandent une démarche concertée



Le président de l'Association des fondateurs des écoles privées de Guinée (AFEP-GUI), El Hadj Mohamed Lamine Fofana, salue la campagne nationale de recensement des établissements privés lancée par le ministère de l'Éducation nationale. Dans cet entretien accordé à l'Aigleinfos, il estime que cette opération permettra de disposer de données fiables sur le secteur, tout en appelant les équipes chargées du recensement à privilégier une approche de collaboration avec les promoteurs d'écoles.

L'Aigleinfos : Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé une campagne de recensement des écoles privées sur toute l'étendue du territoire. Comment avez-vous accueilli cette décision ?

Mohamed Lamine Fofana : C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli cette nouvelle. Nous sommes tout à fait d'accord que le premier responsable de l'enseignement pré-universitaire et de l'enseignement technique initie ce genre d'action. C'est peut-être une surprise, mais pas totalement, parce que nous pensions que le département disposait

déjà de la liste générale des écoles privées, aussi bien du pré-universitaire que de l'enseignement technique. Nous transmettons régulièrement des statistiques et, au début de chaque année scolaire, des inspecteurs viennent recenser les écoles privées et collecter des informations. Nous estimions donc que ces données étaient déjà disponibles.

Si ce recensement permet d'établir une liste exhaustive des écoles privées, y compris celles de l'enseignement technique et même les universités, nous ne pouvons que nous en réjouir. Sans statistiques fiables, tout développement est voué à l'échec. On ne peut pas administrer un secteur sans connaître le nombre d'établissements, leur localisation, leur qualité et leur capacité.

Nous saluons donc cette initiative du ministre, nous l'encourageons à aller jusqu'au bout et nous attendons désormais des résultats concrets.

L'Aigleinfos : Les écoles privées ont été largement pointées du doigt, notamment lors des examens nationaux. Pensez-vous que cette ini-

tiative cache une autre intention ?

Mohamed Lamine Fofana : Je ne sais pas ce qui est derrière cette initiative. En revanche, je pense que ceux qui pointent du doigt les écoles privées connaissent mal leur fonctionnement ainsi que la moralité des fondateurs. Nos responsables d'établissements, nos directeurs, nos proviseurs et nos enseignants travaillent avec sérieux. Notre objectif est de contribuer à qualifier et à moraliser le système éducatif guinéen. Nous sommes suffisamment responsables pour savoir ce que nous faisons et ce que nous disons.

L'Aigleinfos : Comment vous préparez-vous à accueillir les missions de recensement et d'inspection ?

Mohamed Lamine Fofana : Pour le moment, nous ne les avons pas encore reçues, mais elles seront les bienvenues, comme cela a toujours été le cas dans les écoles privées.

Nous demandons simplement au département que ces missions viennent dans un esprit de collaboration. Je m'excuse du terme, mais qu'elles ne viennent pas « en gendarmes ». Elles doivent s'adresser à nous comme à des citoyens responsables et à des entrepreneurs qui jouent un rôle important dans l'éducation nationale.

L'Aigleinfos : Merci, Monsieur le président de l'Association des fondateurs des écoles privées de Guinée (AFEP-GUI).

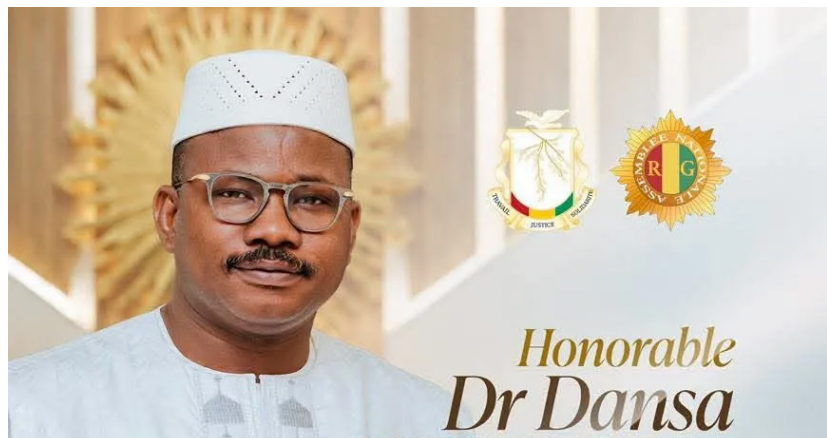
Mohamed Lamine Fofana : C'est moi qui vous remercie.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Dr Dansa Kourouma élu au perchoir

« Nous avons un contrat social avec les populations... »

Dr Dansa Kourouma, ancien président du CNT, a été élu vendredi 17 juillet 2026, président de la nouvelle assemblée nationale à la faveur de la session inaugurale de l'institution au Palais du peuple. A noter que le natif de Faranah était le seul candidat pour occuper le perchoir pendant les cinq prochaines années, après le désistement, dit-on, des autres candidats pressentis.



« Nous avons commencé avec 114 députés, et aujourd'hui nous nous retrouvons avec 147 députés élus, représentant toutes les couches sociales, politiques et les territoires de notre pays. Nous avons un objectif commun : poursuivre la refondation par la construction d'institutions solides, des institutions qui résistent au temps et à la tentation des hommes ; voter des lois qui tiennent compte des aspirations profondes du peuple de Guinée ; lutter contre l'inflation juridique... », a déclaré Dr Dansa Kourouma, tout en assurant que le Parlement jouera pleinement son rôle de contrôle, mais dans un cadre républicain et sans affrontement politique.

« Il ne s'agit pas de développer une belligérance ou une adversité

avec le gouvernement », a-t-il fait remarquer. Pour lui, chaque institution doit exercer ses missions conformément aux dispositions constitutionnelles. Et d'annoncer que l'évaluation des politiques publiques dans les secteurs de l'éducation, de la santé ou encore des infrastructures, se fera sur la base des quatre critères que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité.

« Le tout, c'est l'impact recherché en termes de transformation du quotidien des Guinéens », dira l'ancien président du Conseil national des organisations de la société civile guinéenne (CNOSCG).

« Nous avons un contrat social avec les populations de ces territoires. Nous devons travailler de telle sorte que ces citoyens se retrouvent dans les décisions

que nous prenons à l'Hémicycle », a-t-il martelé devant les nouveaux députés de la 10ème législature de la république de Guinée.

Dr Dansa Kourouma a par ailleurs invité les parlementaires à s'atteler à la construction d'une institution représentative de toutes les composantes de la Guinée.

« La fonction de représentation, c'est aussi représenter la Guinée plurielle, sans tenir compte des considérations ethniques ou identitaires, mais faire en sorte que nous soyons un parlement de conscience, un parlement de renouveau, et que nous soyons un parlement qui travaille dans l'indépendance, la transparence et l'efficacité pour le bien-être de la population », a-t-il fait savoir.

Kaba Kankoula



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Décès de l'élève Mamadou Djouma Bah

Le ministre Alpha Bacar Barry à Kindia pour transmettre les condoléances du gouvernement à la famille éplorée

A travers un communiqué publié mardi 22 juillet 2026, le ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MENA-ETFP) a cru devoir réagir au décès de l'élève Mamadou Djouma Bah, intervenu après sa détention à Kindia.



Selon le département que dirige Alpha Bacar Barry, le jeune candidat au baccalauréat, session 2026, aurait été évacué vers une structure sanitaire en raison de la dégradation de son état de santé, où il recevait des soins, avant d'être remis à la disposition de ses parents par le parquet. « En cette douloureuse circonstance, le Ministre et l'ensemble du personnel du département présentent leurs sincères condoléances à la famille éplorée, à ses proches et à ses camarades de classe. En raison de la dégradation de son état de santé, il avait été évacué vers une structure sanitaire où il recevait des soins, avant d'être remis à la disposition de ses parents par le parquet. C'est par la suite qu'il est malheureusement décédé à l'hôpital, et non en milieu carcéral, contrairement aux informations relayées par cer-

tains canaux », peut-on lire dans le communiqué du ministère.

Le ministre Alpha Bacar Barry s'est par la suite rendu à Kindia pour transmettre les condoléances du gouvernement à la famille éplorée.

Selon le site Guineenews, il était accompagné des autorités administratives, religieuses et locales. Mamadou Djouma Bah, élève en terminale Sciences mathématiques, est décédé quelques jours après avoir été sanctionné pour fraude lors des épreuves du baccalauréat unique, session 2026.

Comme il fallait s'y attendre, le décès de cet élève a suscité une vive émotion aussi bien à Kindia que dans le reste du pays. Ce qui relance le débat sur les conséquences psychologiques des sanctions infligées aux candidats impliqués dans des cas de fraude aux examens nationaux. Une situation sur laquelle les autorités vont devoir se pencher désormais.

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Journée nationale des volontaires

5 jours d'assainissement et de sensibilisation à l'initiative de l'ANVJ

Le samedi 18 juillet 2026, le ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers la Direction générale de l'Agence nationale de volontariat jeunesse (ANVJ), a lancé officiellement une campagne d'assainissement et de sensibilisation sur le littoral de Conakry. C'était à la faveur de la célébration de la Journée nationale des volontaires.



C'est une campagne de 5 jours qui a été placée sous le thème « **Le volontariat au cœur de l'action citoyenne pour un cadre de vie sain** » et qui devrait s'étendre aux communes de Kindia et Labé. A cette occasion, Baba Alimou Barry, le maire de la Commune de Lambanyi, a déclaré : « Permettez-moi au nom du Conseil Communal, de la Population de Lambanyi et à mon nom personnel, d'adresser nos sincères remerciements à M. le ministre de la Jeunesse pour avoir porté son choix sur notre Commune afin d'abriter cette importante activité nationale.

Ce choix constitue une marque de confiance et une reconnais-

sance des efforts de Lambanyi en faveur de la promotion de la jeunesse et de la citoyenneté. Le volontariat est un puissant levier de développement qui favorise l'engagement citoyen. Le volontariat renforce la solidarité, développe les compétences des jeunes et leur offre l'opportunité de participer activement à la construction de leur commune. Notre jeunesse représente la première richesse de notre commune »

Pour sa part, le DG de l'ANVJ, Macka Baldé, dira ceci : « Je tiens à saluer l'engagement remarquable de nos volontaires, qui démontrent chaque jour que le volontariat est une véritable école de civisme, de leadership et de patriotisme. Vous êtes la preuve vivante que chacun peut contribuer, à son niveau, au développement de notre pays. Le volontariat est le ciment de notre cohésion sociale et le moteur d'un développement participatif et durable. En célébrant cette journée, l'Agence nationale du volontariat jeunesse (ANVJ) réaffirme sa mission qui est celle de transfor-

mer l'énergie de notre jeunesse en solutions concrètes pour notre nation. Excellence Monsieur le Ministre, cette année, nous avons voulu que la célébration de la Journée Nationale des Volontaires (JNV) se traduise par un impact environnemental et sanitaire direct. C'est pourquoi l'ANVJ organise, à compter de ce jour, **une grande campagne d'assainissement pour une durée de 5 jours**. Cette initiative d'envergure se déploiera sur tout le territoire national : la capitale, Conakry, vitrine de notre nation. La ville de Labé carrefour culturel et économique de la Moyenne-Guinée.

La ville de Kindia capitale des agrumes de la Guinée ne sera pas en marge de cette action citoyenne qui va s'étendre dans les autres régions telles que N'zérékoré, Faranah, Mamou, Boké et Kankan. A Conakry, pendant 5 jours, nos équipes et nos volontaires seront déployés dans les rues, les marchés et les espaces publics tout au long du littoral Nongo, Lambanyi,

Kobayah et Fossidet pour curer, nettoyer et redonner à nos quartiers l'éclat qu'ils méritent. »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Cellou Baldé, a indiqué : « Il y a à peine deux jours, nous étions à Kaloum avec le Groupement du Génie Technique (GTT), également sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports, pour une opération d'assainissement. Aujourd'hui, nous sommes aux côtés de l'Agence Nationale du Volontariat Jeunesse. Cela démontre toute la vitalité, mais aussi toute l'ambition du ministère de la Jeunesse et des Sports d'accompagner les populations afin qu'elles puissent vivre dans un environnement propre et sain. Nous savons tous que la saison des pluies, particulièrement entre les mois de juillet et de septembre, est malheureusement marquée par de nombreuses inondations dans notre pays. Ces catastrophes mettent en péril la vie de nombreux compatriotes et causent d'importants dégâts matériels. Il y a quelques jours encore, un enfant de 11 ans a perdu la vie à la suite des inondations. Plusieurs dégâts matériels ont également été enregistrés, notamment l'effondrement

d'un bâtiment R+9, ainsi que d'autres incidents survenus à Dubréka, dont le bilan provisoire faisait état de plusieurs victimes.

C'est pourquoi l'activité que nous lançons aujourd'hui revêt tout son sens et toute son importance pour nos populations. Au-delà de la mobilisation des jeunes, qui, dans un esprit de volontariat, apportent leur contribution au développement national en assainissant les quartiers, en curant les caniveaux et en sensibilisant les citoyens aux bonnes pratiques d'hygiène et de protection de l'environnement, cette initiative présente également un intérêt économique. En effet, pendant cinq jours, des jeunes bénéficieront d'un emploi temporaire assorti d'une prime. Certes, cette opportunité est limitée dans le temps, mais elle constitue tout de même un soutien appréciable pour ces jeunes. Ainsi, cette campagne nous permet non seulement d'assainir notre cadre de vie, mais aussi d'offrir une opportunité d'insertion professionnelle, même temporaire. »

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

10^e législature

Dr Dansa Kourouma élu président de la première Assemblée nationale de la 5^{ème} République

La Guinée a officiellement ouvert une nouvelle page de son histoire institutionnelle. La première Assemblée nationale de la Ve République a tenu sa séance inaugurale le vendredi 17 juillet 2026 au Palais du peuple, marquant le début de la 10^e législature.



Sans surprise, Dr Dansa Kourouma, seul candidat en lice, a été élu président de l'Assemblée nationale par les 147 députés. L'ancien président du Conseil national de la transition dirigera ainsi le Parlement pour les cinq prochaines années, avec le soutien du Groupe de la majorité pour le développement GMD et de ses alliés.

À l'issue de son élection, le nouveau président de l'Assemblée nationale a invité les députés à placer l'intérêt général au-dessus de toute autre considération. Il a rappelé que leur mission première est de représenter les citoyens et de contribuer à la consolidation des institutions de la République.

« Nous avons un objectif commun : poursuivre la refondation par la construction d'institutions solides, qui résistent au temps et à la tentation des hommes », a-t-il déclaré.

Dr Dansa Kourouma a insisté sur la nécessité de produire des lois utiles, en phase avec les attentes des Guinéens, tout en mettant en garde contre l'inflation juridique. Selon lui, les textes adoptés doivent répondre aux besoins réels de la population et accompagner la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Le président de l'Assemblée nationale a également rappelé les principales missions du Parlement, notamment le contrôle de l'action gouvernementale et l'évaluation des politiques publiques dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, les infrastructures et l'environnement.

« Évaluer l'action du gouvernement ne signifie pas entrer dans une logique d'affrontement. Chaque institution exerce ses prérogatives conformé-

ment à la Constitution », a-t-il souligné, appelant à une collaboration respectueuse entre les pouvoirs publics.

Abordant la mission de représentation nationale, Dr Dansa Kourouma a exhorté les députés à rester à l'écoute des préoccupations de leurs électeurs.

« Nous avons un contrat social avec les populations qui nous ont élus. Nous devons travailler de telle sorte que ces citoyens se retrouvent dans les décisions que nous prenons à l'hémicycle », a-t-il conclu.

Le bureau de l'Assemblée nationale, composé notamment du président, de cinq vice-présidents, des questeurs et des secrétaires parlementaires.

La 10^e législature compte trois groupes parlementaires : Groupe de la majorité présidentielle (GMD), présidé par Alhousseyni Makanéra Kaké ; l'Alliance patriotique, dont le vice-président est Dr Faya Millimouno est dirigé par Abdoulaye Kourouma. Les centristes, regroupés au sein de l'Alliance Républicaine, constituent le troisième groupe parlementaire de cette législature. Il est dirigé par El Hadj Bouna Keita, son vice-président El Hadj Dembo Sylla. Ces groupes animeront les travaux parlementaires durant les cinq prochaines années, dans une Assemblée nationale composée de 147 députés, un record dans l'histoire du pays.

Samuel Demba. D

SLECG

Aboubcar Soumah réagit au décès d'un élève à Kindia

Comme d'autres acteurs du système éducatif, Aboubacar Soumah du SLECG a fait part de ses regrets suite au décès, à Kindia, de Mamadou Djouma Bah, un élève de 17 ans, candidat au Baccalauréat unique, session 2026, après un séjour en prison pour, dit-on, fraude à l'examen.



« Quelles que soient les circonstances, on ne peut que regretter cette situation. En tant que père de famille et syndicaliste, nous partageons la peine et la douleur de la famille, de l'ensemble de la communauté éducative, des candidats de la préfecture de Kindia et, plus généralement, de tous les candidats au baccalauréat de cette année. Ce décès nous afflige profondément. Nous n'aurions jamais pensé que les sanctions appliquées à un candidat pour fraude lors d'un examen mèneraient à un tel drame », a-t-il déclaré le syndicaliste Aboubacar Soumah du SLECG. Et d'ajouter : « Ce que je pourrais condamner, c'est l'éventualité où, tombé malade en prison, les autorités pénitentiaires auraient tardé à le libérer pour qu'il puisse se faire soigner. Lorsqu'une personne est malade, peu importe sa situation ou le motif de son incarcération, qu'elle soit en milieu carcéral ou libre, il faut

impérativement qu'elle soit prise en charge ou libérée pour se soigner. Je ne sais pas si les conditions de détention étaient en cause ou s'il s'agit d'une dégradation soudaine de son état. J'ai d'ailleurs appris qu'il était drépanocytaire. Je déplore profondément cette situation, nous sommes sous le choc et nous ne pensions pas que cela aboutirait à la mort ». Aboubacar Soumah n'a pas manqué de rappeler que la fraude aux examens est strictement réprimée par la loi guinéenne mais il s'est toutefois abstenu d'incriminer directement les autorités. Pour lui, les circonstances du décès du jeune élève restent inacceptables dès lors qu'il s'agit d'une prise en charge médicale défailante. « La réglementation stipule que des dispositions doivent être prises en cas de fraude. Je ne peux donc pas accuser d'emblée l'autorité, d'autant plus qu'il s'agit d'une maladie. Mais en tout état de cause, l'issue reste condamnable », a indiqué Aboubacar Soumah, tout en lançant un appel aux autorités afin qu'elles accordent des circonstances atténuantes aux candidats poursuivis pour fraude dont l'état de santé est incompatible avec la détention. « Mon appel aux autorités est le suivant : si un candidat fraude, que la loi s'applique. Mais en l'appliquant, il faut faire preuve de vigilance et accorder des circonstances atténuantes lorsque la santé de l'intéressé est fragile », dira-t-il. Mamadou Oury

Décès d'un élève à Kindia

Réaction de Hadja Adama Sow, présidente de la FEGUIPAE

Cette semaine, le décès à Kindia, de Mamadou Djouma Bah, candidat au Baccalauréat unique de la session 2026, suite à son incarcération pour tentative de fraude à l'examen, a fait réagir des acteurs du système éducatif. C'est le cas par exemple de Hadja Adama Sow, présidente de la Fédération guinéenne des parents d'élèves, étudiants et amis de l'école (FEGUIPAE), qui, dans un entretien accordé à Mosaïqueguinee.com, a exprimé sa profonde compassion envers la famille éprouvée tout en invitant les autorités à revoir le système de sanctions.



« C'est un sentiment de tristesse. Aucun parent ne souhaite le décès de son enfant à bas âge, à plus forte raison en prison. L'élève a été pris avec un téléphone et éliminé pour la session 2026. Selon les textes réglementaires en Guinée, il encourt également une interdiction de se présenter durant les deux années suivantes. C'est déjà une sanction lourde. Cumuler cela avec une peine de prison, c'est trop », a-t-elle confié à Mosaïqueguinee.com.

Le jeune homme, atteint de rhumatisme, aurait vu son état de santé se dégrader de manière critique durant sa détention à la maison centrale de Kindia. Bien qu'il ait été évacué et rendu à sa famille avant de succomber à l'hôpital après une rechute, la FEGUIPAE y voit les conditions de détention comme fac-

teur de l'aggravation de sa maladie. Au-delà de ce drame, l'organisation s'inquiète du sort des autres candidats toujours derrière les barreaux pour des motifs similaires.

Évoquant le cas récent d'une autre jeune fille incarcérée dont l'état de santé est jugé alarmant par ses proches notamment sa mère, Hadja Adama Sow a lancé un appel solennel aux autorités ministérielles, judiciaires et gouvernementales. « Il faut que la justice, le gouvernement et le ministère acceptent que les enfants qui sont en prison pour les mêmes faits soient libérés et remis à leurs parents. Ils ont fauté, la sanction académique pèse déjà sur eux. Nous ne voulons pas que d'autres enfants meurent en notre nom », a-t-elle prévenu.

Tout en priant pour le repos de l'âme du défunt, la FEGUIPAE appelle à une prise de conscience collective afin que l'institution scolaire privilégie la justice éducative sur la répression pénale des mineurs et jeunes apprenants.

Le site Mosaïqueguinee.com rappelle que ce drame relance le débat sur la médiatisation excessive et la pénalisation systématique des fraudes aux examens nationaux en Guinée. A méditer...

Mamadou Oury

Conakry

L'effondrement d'un immeuble à Démoudoula fait huit morts

Le drame survenu à Démoudoula, dans la commune de Ratoma, a plongé la capitale guinéenne dans l'émotion. Un immeuble en chantier de neuf étages (R+9) s'est effondré, entraînant dans sa chute un bâtiment voisin de deux niveaux (R+2). Après plusieurs heures d'opérations de secours, le bilan définitif fait état de huit morts et de quatre survivants extraits des décombres.



Dès les premières heures, d'importants moyens ont été mobilisés pour retrouver d'éventuelles victimes. La Protection civile, le Génie militaire, les équipes de l'Agence nationale de gestion des urgences et des catastrophes humanitaires (ANGUCH) ainsi que les services du ministère de l'Urbanisme ont participé aux opérations de recherche et de déblaiement.

Le directeur général de l'ANGUCH, Lancei Touré, a confirmé que huit corps ont été retirés des gravats, tandis que quatre personnes ont pu être sauvées. Il a également indiqué que les opérations se sont poursuivies jusqu'au dégagement complet du site.

Au lendemain du drame, le Premier ministre Amadou Oury Bah s'est rendu sur les lieux, accompagné du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire,

Mohamed Lamine Sy Savané, ainsi que de la ministre de la Femme, de la Famille et des Solidarités.

Sur place, le chef du gouvernement a salué la rapidité d'intervention des services de secours et la coordination des opérations assurée par le ministère de l'Urbanisme.

« Le ministre n'a ménagé aucun effort pour coordonner les interventions, combler les insuffisances et apporter le soutien nécessaire afin de sauver des vies », a déclaré Bah Oury.

Le Premier ministre a également rendu hommage à la Protection civile, aux forces de défense et de sécurité ainsi qu'à l'ensemble des équipes mobilisées. Selon lui, leur professionnalisme a permis de sauver plusieurs personnes qui étaient initialement présumées mortes sous les décombres.

Estimant que cette tragédie ne doit pas rester sans suite, Bah Oury a annoncé que des enseignements seront tirés afin de renforcer le contrôle des constructions.

« Nous avons connu de nombreux drames par le passé et nous ne voulons plus répéter les mêmes erreurs », a-t-il insisté, précisant que des recommandations et d'éventuelles sanctions seront prises par le ministère de l'Urbanisme.

De son côté, le directeur général de l'ANGUCH a appelé au strict respect des normes de construction, particulièrement en cette période d'hivernage où les fortes pluies accroissent les risques d'effondrement. « Nous sommes dans une période hivernale où il est important d'éviter les constructions anarchiques. Chacun doit penser à la sécurité de sa famille avant de construire », a-t-il exhorté.

Ce nouveau drame relance le débat sur le respect des normes de construction et le contrôle des chantiers en Guinée, alors que les autorités annoncent un renforcement des mesures de prévention afin d'éviter de nouvelles catastrophes.

Samuel Demba. D



INTERVIEW

Sommet de la CEDEAO

« Le discours de Mamadi Doumbouya avait sa raison d'être », estime Dr Demba Diaby



Le président Guinéen a pris part au 69^e sommet ordinaire de la CEDEAO tenu à Freetown. L'enseignant-chercheur en relations internationales, Dr Aboubacar Demba Diaby, livre son analyse des principales décisions de la rencontre. Il revient notamment sur le discours du président Mamadi Doumbouya, qu'il juge cohérent avec les positions déjà défendues par la Guinée sur la scène internationale, tout en appelant la CEDEAO à privilégier le dialogue pour renouer avec les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES).

L'Aigleinfos : Quelle est votre lecture globale du 69^e sommet qui s'est tenu à Freetown ?

Aboubacar Demba Diaby : Je pense que c'est une bonne chose, c'est la continuité. La CEDEAO doit se retrouver à chaque fois que cela est nécessaire. Je pense que c'est dans ce cadre-là que le 69^e sommet a eu lieu à Freetown, auquel le président Guinéen a pris part.

L'Aigleinfos : Il y a eu un changement à la tête de l'institution. Le président sénégalais Djomaye Faye succède à Mada Bio. Beaucoup pensent que le président sénégalais est timide. Pensez-vous qu'il pourrait apporter mieux que celui qui l'a remplacé ?

Dr Aboubacar Demba Diaby :

Je suis mi-figue, mi-raisin. Pourquoi ? Parce que, saviez-vous d'ailleurs qu'on lui avait confié un dossier à l'époque ? C'était la médiation pour ne pas que les pays sahéliens sortent de la CEDEAO. Mais il n'a pas réussi là-dessus.

Je me pose la question de comment il va réussir en ce qui concerne la présidence de la CEDEAO. D'autant plus qu'il a assez de problèmes politiques internes dans son pays. Faut-il s'occuper de politique intérieure que de s'occuper de politique intérieure ? Là, je reste un peu sur ma faim.

Peut-être que l'avenir va nous donner plus d'explications.

L'Aigleinfos : Mamadi Doumbouya, depuis son avènement au pouvoir, c'était sa première participation vu que le pays était sous sanction. Dans son discours, il est revenu sur ça. Il a dit que la CEDEAO préfère souvent sanctionner que de proposer autre chose. Comment avez-vous analysé son discours ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : Je pense bien que le général Doumbouya est resté sur sa ligne de conduite. Parce que vous savez, il avait tenu pas le même discours similaire à l'ONU, en disant que la démocratie qui nous est proposée n'est pas une démocratie qui est convenable à nos mœurs et coutumes. C'est la

même chose, qu'il est parti dire aux dirigeants de la CEDEAO que l'historique de la création de la CEDEAO, c'était une intégration économique et commerciale. La libre circulation des personnes et de leurs biens. C'est ça que les fondateurs avaient comme objectif à atteindre.

Maintenant, si la CEDEAO est partie jusqu'à ce qu'elle intervienne dans le domaine politique en sanctionnant des pays, c'est ce qu'il a rappelé. Il dit que la sanction doit être l'ultime recours. A tout moment, il faut brandir la sanction.

Il dit que c'est les enfants, c'est les femmes, c'est les ouvriers, c'est les hommes, c'est la population qui souffrira de la sanction, c'est pas la classe dirigeante. C'est ce qu'il leur a dit. Parce que si vous analysez un peu son discours, vous verrez que c'est ça qui a poussé les pays sahéliens à se retirer.

Le Burkina, le Niger et le Mali. Donc, il leur a rappelé que parmi les 15 fondateurs, les chefs d'État fondateurs de la CEDEAO, il y avait 10 militaires qui étaient chefs d'État d'alors et qui étaient épris de la paix et de la cohésion sociale. Voilà pourquoi ils avaient pensé qu'en créant une intégration économique et commerciale, la libre circulation des personnes et de leurs biens dans l'espace de la CEDEAO, que cela allait diminuer les conflits et que cela allait être un pas géant dans l'intégration économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

L'Aigleinfos : Donc pour vous, le discours du général Mamadi Doumbouya avait sa raison d'être.

Dr Aboubacar Demba Diaby : Oui, ça avait sa raison d'être. Parce que de toute façon, imaginez-vous, la Guinée a été sanc-

tionnée. Mais nous, une sanction ne peut pas marcher avec nous parce que, pourquoi ? La Guinée est un peu spécifique par rapport aux autres. Nous, nous avons notre propre monnaie. Ensuite, nous, nous pouvons commercer avec le reste du monde par la mer, par l'air, par terre.

Et ensuite, nous, nous avons des ressources dont le monde entier a besoin. Donc, sanction ou pas sur la Guinée, je me demande comment cela va marcher. Parce que de toute façon, si nous ne nous couvrons pas derrière les autres, les autres vont courir derrière nous.

Parce qu'ils ont besoin de ce que nous avons. Donc, voilà pourquoi la sanction n'a pas marché chez nous. Mais les autres, ça a marché un peu.

Parce qu'eux, ils ont une monnaie commune. Et puis ensuite, ce sont des pays un peu enclavés. Ce sont des pays un peu continentaux.

L'Aigleinfos : Lansana Kouyatté, président du PEDN, devrait faire son possible pour ramener les pays de l'AES que vous avez cités. Mais jusque-là, voilà, on a comme l'impression que c'est une mission impossible ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : Je ne dirais pas une mission impossible. Mais déjà, il y a une crise de confiance. Entre l'institution qui est la CEDEAO et ses États.

C'est pourquoi c'est un peu difficile pour que cette mission soit donnée à notre compatriote, M. Kouyatté Lansana. Je me demande comment cette mission-là va réussir. Pourquoi ? Parce que les pays là ont déjà une position contre la CEDEAO.

Parce que pour eux, au lieu que la CEDEAO ne les aide pour trouver la solution à leurs problèmes sociaux et économiques, la CEDEAO est là

pour empirer leur situation.

L'Aigleinfos : Quelles solutions alors pour une sortie de crise ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : La CEDEAO doit les rassurer pour leur dire que c'est leur maison commune. Pour leur dire qu'ils se sont trompés.

Et reconnaître sa faute aussi, c'est du bien. Si tu as fauté, il faut reconnaître. Si par exemple, ils ont été trop durs envers ces États-là, pour que ces États-là puissent prendre une position radicale, il faut revenir et ensuite faire la vraie démarche pour leur dire qu'on s'est trompé.

Nous allons d'abord privilégier le dialogue avant quoi que ce soit.

L'Aigleinfos : Pensez-vous qu'un jour, Mamadi Doumbouya va occuper la tête de cette institution ?

Dr Aboubacar Demba Diaby : Je le pense bien parce que la Guinée fait partie des pays fondateurs de la CEDEAO et la Guinée a donné deux secrétaires généraux à la CEDEAO à l'époque. Je parle de l'ancien ministre de l'Economie et des Finances à l'époque, M. Édouard Benjamin.

La Guinée a donné son maximum pour que la CEDEAO puisse réussir. Donc pourquoi pas, le président Mamadi Doumbouya peut occuper un jour la tête de la CEDEAO.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Aboubacar Demba Diaby, enseignant-chercheur et professeur des cours de Relations internationales !

Dr Aboubacar Demba Diaby : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Tribune

Tribune

La Guinée ou le début du commencement du développement



Introduction : Le grand tournant historique

La Guinée se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, suspendue entre les fantômes d'un passé paralysant et l'audace d'une refondation nécessaire. À part les zones d'ombre persistantes — notamment les dérives liberti-

cides et les disparitions forcées qui pèsent lourdement sur la balance des droits humains — force est de reconnaître qu'une dynamique inédite est en marche. Balayant les scories d'un système moribond, la Guinée semble enfin esquisser les contours de son véritable décollage.

1. Le triple diagnostic d'un pays au bord du gouffre

Pendant des décennies, la Guinée n'a pu s'engager sur la voie du développement, étouffée et paralysée de l'intérieur par des maux systémiques profonds. Ce blocage multidimensionnel s'articulait autour de trois axes majeurs :

• **Sur le plan sociopolitique :**

Le pays s'était dangereusement enlaidi dans un ethnocentrisme et un communautarisme destructeurs, nourris par une cohorte de démagogues sans précédent. Le tissu social, fracturé par des calculs politiques étriés, menaçait de céder à tout instant.

• **Sur le plan économique :** La Guinée, regorgeant de richesses fabuleuses, s'était muée en une proie facile, cédant tour à tour aux appétits voraces de prédateurs économiques insatiables, au détriment du bien-être des populations.

• **Le spectre du chaos :** L'accumulation de ces crises larvées ouvrait la voie à des grèves endémiques, à l'embrasement social et au risque réel d'une guerre civile généralisée et inconsolable.

2. La rupture de l'avènement militaire et l'épreuve du pou-

voir
C'est dans ce contexte de naufrage annoncé que l'avènement de la transition militaire est venu bousculer l'ordre établi. Le pays aspirait à une rupture radicale avec la démagogie ambiante. L'instauration d'une autorité ferme, où nul n'est censé être au-dessus de la loi — et où la moindre défaillance en matière de probité expose immédiatement à la rigueur carcérale —, a redéfini les règles du jeu politique. Cependant, un tel sursaut d'autorité ne saurait s'affranchir des exigences de l'État de droit. Si la fermeté contre la corruption est saluée, l'urgence absolue demeure : mettre un terme définitif à ces pratiques de terreur et d'insécurité urbaine, symbolisées par les disparitions forcées, qui jettent une ombre troublante sur les ambitions de refondation

du président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, et de son gouvernement.
Conclusion : Entre espoir de prospérité et exigence de libertés

La Guinée est-elle pleinement consciente du défi qui s'offre à elle ? Le sursaut national est là, palpable, mais il exige une lucidité constante. Le soutien aux réformes structurelles et à l'action du Président Mamadi Doumbouya ne doit pas devenir un chèque en blanc. Il doit s'accompagner d'une exigence démocratique absolue : bâtir la prospérité économique et l'ordre institutionnel sans jamais sacrifier les libertés fondamentales ni la dignité humaine. C'est à ce seul prix que la Guinée transformera son immense potentiel en une véritable nation stable et unie.

Kéfina Diakit

10^e législature

Mise en place de 13 commissions parlementaires et désignation de leurs présidents

Le mardi 21 juillet 2026, 13 commissions parlementaires ont été mises en place par les députés récemment installés par le premier président de la Cour suprême au compte de la 10^{ème} législature en Guinée.



C'est en séance plénière que les élus du peuple ont validé la composition des différentes commissions de la nouvelle assemblée nationale qui sont au nombre de 13. Des commissions constituées pour un mandat de deux ans et qui auront pour mission d'examiner les projets et propositions de loi, de contrôler l'action gouvernementale et d'approfondir les travaux parlementaires dans leurs domaines de compétence respectifs.

Au terme des travaux, les présidents des commissions ont été désignés. Ce sont : Commission des lois, de l'administration générale, de la justice et des droits humains : Jean Paul Kotembédouno ; Commission des affaires économiques et financières, du plan et de la coopération : Hamidou Camara ; Commission des affaires étrangères et des Guinéens établis à l'extérieur : Fatoumata Binta Diallo ; Commission de la défense et de la

sécurité : Charlotte Daffé ; Commission de l'environnement, de l'agriculture, du développement rural et durable : Sékou Samoura ; Commission des mines et des industries : Mohamed Nabé ; Commission de l'aménagement du territoire, des transports, de l'énergie et de l'hydraulique : Mamady Kemo Condé ; Commission de la fonction publique, de l'emploi, des affaires sociales et religieuses : Loupou Lamah ; Commission de l'éducation et de la formation professionnelle : Jean Paul Cedy ; Commission de la communication et des technologies de l'information : Ousmane Dady Camara ; Commission du commerce, de l'hôtellerie, du tourisme et de l'artisanat : Fanta Conté ; Commission de la santé, de la jeunesse, des sports, des arts et de la culture : Dr Alpha Abdoulaye Diallo ; Commission spéciale de contrôle et de comptabilité : Fouleymatou Fofana. Il est à espérer vivement que les 147 députés de la nouvelle assemblée nationale seront les défenseurs infatigables des intérêts des braves populations des quatre coins du pays qui les ont élus pour un mandat de 5 ans.

Kéfina Diakité

Mali

«Je n'ai pas de réponse», répète l'unique accusateur dans le procès pour «complot contre le gouvernement»



Cinquième jour ce 21 juillet à la Cour d'appel de Bamako du procès pour « tentative de complot contre le gouvernement ». Six personnalités sont sur le banc des accusés et nient en bloc, parmi lesquelles l'ancien chef de la sécurité d'État, le colonel Kassoum Goïta, et l'ancien secrétaire général de la Présidence, Kalilou Doumbia. Emprisonnés depuis près de 5 ans, atrocement torturés, tous sont liés à l'ancien président de transition Bah N'Daw, qui avait été nommé à ce poste par les militaires auteurs du coup d'État d'août 2020, avant d'être renversé en mai 2021 par ces mêmes militaires, parce qu'il voulait écarter certains d'entre eux du gouvernement. Le 20 juillet, la Cour a entendu l'unique témoin sur lequel repose toute l'accusation : l'adjudant-chef Bagayoko.

À la barre, l'adjudant-chef Soumaila Bagayoko explique que son « oncle » – lointain –, le féticheur Issa Samaké dit « Djoss », lui a un jour remis un téléphone portable. C'est sur ce téléphone que l'opérateur économique Sandi Ahmed

Saloum l'aurait appelé, de la part du colonel Kassoum Goïta, alors chef de la sécurité d'État : mission lui est confiée de recruter des hommes pour un coup d'État. Refusant de se rendre complice, le militaire se confie à « une connaissance » au sein des services de renseignements. L'adjudant-chef Soumaila Bagayoko raconte avoir dès lors joué un double jeu pour piéger les accusés et les faire parler.

Pas même leur silhouette, ni leur voix

Selon le récit de personnes présentes dans le tribunal, aux nombreuses questions qui lui sont ensuite posées sur les détails de ce complot, l'unique témoin sur lequel repose toute l'accusation répond presque invariablement : « Je n'ai pas de réponse. » Alors qu'il assure avoir rencontré physiquement le colonel Kassoum Goïta et Sandi Ahmed Saloum, et parlé avec eux à plusieurs reprises au téléphone, l'adjudant-chef Bagayoko avoue ne pas les reconnaître quand ils se tiennent face à lui dans le tribunal.

Pas même leur silhouette, ni leur voix. L'accent de l'opérateur économique Sandi Ahmed Saloum ? « Bamana » – bambara – répond le militaire, suscitant la perplexité de la Cour qui a pu entendre, la semaine dernière à la barre, l'accent songhaï du Tombouctien.

Les six coaccusés rejettent en bloc les accusations portées contre eux et nient catégoriquement tout projet de complot. **Dépôts à la sécurité d'État**

L'adjudant-chef Bagayoko, absent lors des quatre premières journées du procès et que le procureur, affirmant qu'il se trouvait loin de Bamako, avait juré d'aller chercher « en avion », reconnaît qu'il était bien dans la capitale la veille même de l'ouverture du procès. Parmi les autres révélations du militaire : ses dépositions ont toutes été réalisées dans les locaux de la sécurité d'État et jamais devant la brigade de gendarmerie en charge de l'enquête ; le juge d'instruction l'a bien entendu par la suite mais sans jamais le confronter aux personnes qu'il accuse. Sergent à l'époque, Bagayoko a été promu adjudant-chef après l'affaire, pour son « mérite » selon lui.

Après toutes ces déclarations, l'un des représentants du contentieux de l'État finit par faire un malaise dans le tribunal. Le président préfère clore la séance. L'adjudant-chef Bagayoko doit finir ce mercredi d'apporter ses réponses. Viendront ensuite les réquisitions du procureur et les plaidoiries des avocats.

L'occasion, peut-être, d'en apprendre davantage sur les graves accusations de détournements de fonds publics portées la semaine dernière par le colonel Kassoum Goïta contre les militaires qui dirigent la transition, ou sur les mystérieux documents que la sécurité d'État a demandé à l'ancien secrétaire général de la Présidence, Kalilou Doumbia, d'aller chercher dans un coffre-fort au palais de Koulouba. **RFI**

Session inaugurale de l'assemblée nationale

L'appel du président de la Cour suprême aux nouveaux députés

Le vendredi 17 juillet 2026, le premier président de la Cour suprême, Fodé Bangoura, a procédé à l'installation officielle des 147 députés de la première législature de la Cinquième République, conformément aux dispositions constitutionnelles.



En présence de nombreuses personnalités nationales et étrangères, le magistrat a rappelé aux élus le rôle éminemment important qu'ils sont amenés à jouer les cinq prochaines années. Revenant sur l'article 102 de la Constitution, il a indiqué que l'Assemblée nationale est, et doit demeurer, la chambre représentative du peuple de Guinée.

« Honorables députés, le mandat qui vous est confié est un mandat national », a-t-il fait savoir, tout en martelant que désormais, les 147 députés qui viennent d'être installés représenteront la nation guinéenne dans toute sa diversité, au-delà des appartenances politiques, des sensibilités régionales ou ethniques, et des intérêts égoïstes. Et d'ajouter que les Guinéens n'attendent pas des promesses, mais des actes concrets, des lois justes,

un contrôle rigoureux de l'action publique et des débats parlementaires empreints de responsabilité. Pour lui, l'évaluation des politiques publiques ne doit plus être une option, mais une arme au service de l'amélioration durable des conditions de vie des citoyens.

« L'histoire enseigne que la solidité des institutions ne résulte pas uniquement des textes qui les organisent, mais également de la qualité, du sens du devoir, de l'intégrité et de l'esprit de responsabilité des femmes et des hommes qui les incarnent », dira le premier président de la Cour suprême.

Dans son discours d'installation des députés de la 10^{ème} législature de la République de Guinée, Fodé Bangoura n'a pas manqué de réaffirmer son engagement personnel à préserver l'indépendance de la justice et à garantir la légalité, fixant ainsi les règles du jeu républicain. Il a par la suite invité les élus du peuple à exercer leur mandat avec loyauté, intégrité et patriotisme.

Espérons vivement que ces sages conseils tomberont dans des oreilles attentives, dans l'intérêt de la Guinée et des Guinéens.

Mamadou Oury

Cameroun

Le parti au pouvoir répond à la controverse sur l'absence du président depuis plus de 40 jours



« Il n'y a aucune vacance de pouvoir au sommet de l'État », a affirmé Jacques Fame Ndongo, ministre d'État et secrétaire national à la communication du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti présidentiel. Sortie faite le 21 juillet, qui intervient en pleine controverse sur l'absence prolongée du chef de l'État, hors de son pays depuis quarante-cinq jours. Mais plutôt que de l'éteindre, la controverse est repartie de plus belle.

Sur la vacance supposée du pouvoir, Jacques Fame Ndongo déclare qu'une telle affirmation relève du « barbarisme juridique, voire politique ou logique ». Le ministre d'État rappelle ensuite qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne fixe au Cameroun la durée légale d'absence hors du pays du chef de l'État. Nul ne pourrait alors appliquer

à Paul Biya une « disposition constitutionnelle inexistante ». Une telle tentative relèverait d'une « imagination féconde et vagabonde des adeptes du droit des sables mouvants », assène Jacques Fame Ndongo. De plus, poursuit-il, celui qui dirige le Cameroun depuis 1982 est au travail. Il suit méticuleusement les dossiers que lui soumettent ses collaborateurs, de visu ou par les moyens électroniques connus de tous.

« Ce n'est pas un séjour, c'est un exil de fait »

À cette sortie, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) a répondu immédiatement. Le parti de l'opposant Maurice Kamto, par la voix de son vice-président Mamadou Mota, pose d'abord une question : « À partir de combien de semaines d'absence physique l'exercice de la magistrature suprême devient-il une vue de l'esprit ? Quarante-cinq jours loin du territoire national, ce n'est pas un séjour, c'est un exil de fait. »

Le MRC s'amuse du « Cameroun qui serait devenu le premier pays au monde gouverné en télétravail clandestin », en référence à un Paul Biya qui suivrait les dossiers par voies électroniques. **RFI**

Session inaugurale de l'assemblée nationale

Les observations de Kéamou Bogola Haba, ancien ministre des Sports

Après la session inaugurale de la 10ème législature de la République de Guinée qui s'est tenue le vendredi 17 juillet 2026, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Kéamou Bogola Haba, cadre de la GMD, s'est confié à *Africaguinee.com* pour parler entre autres de l'élection de Dansa Kourouma au perchoir, de la future mutation de la GMD en parti politique et d'autres questions brûlantes de l'actualité.



A propos de l'honorable Dr Dansa Kourouma, élu président de l'assemblée nationale mais qui n'est pas directement issu de la GMD mais d'un parti allié, Keamou Bogola Haba dira ceci : « Si vous vous rappelez notre dernière intervention sur votre média, nous avons bien précisé que la GMD n'est pas un parti politique en soi, et qu'à ce titre, elle ne pouvait pas présenter de listes propres. Nous avons annoncé que des partis alliés porteraient les candidats de la GMD. C'est exactement ce partage qui s'est opéré. Le Docteur Dansa Kourouma est pleinement GMD. Il l'a affirmé publiquement et vous avez pu le suivre : il était présent dès

la création de la Convergence, et lorsque la GMD est née, il a toujours exprimé son appartenance à ce grand mouvement, y compris au moment du dépôt des candidatures. C'est précisément pour cela qu'il a bénéficié du vote des 127 députés de la GMD et de ses alliés. Pour nous, les alliés et le mouvement ne forment qu'un seul bloc, uni et indivisible. »

A la question de savoir ce qu'on doit attendre de cette nouvelle législature au niveau de la GMD, il a répondu en ces termes : « Nos attentes sont énormes. Comme nous l'avions indiqué, tout a été mis en œuvre pour organiser l'ensemble des scrutins en l'espace

de six mois : l'élection présidentielle en décembre, puis les élections locales et législatives qui se sont achevées entre mai et juin. Désormais, nous nous ouvrons sur une période de cinq ans sans aucune échéance électorale.

La priorité absolue est donc au développement et à l'économie. La mission de cette Assemblée nationale et du Sénat qui va s'installer sera essentiellement d'ordre économique.

La Guinée a traversé une période de stabilité relative ; il faut maintenant que cette stabilité devienne absolue pour les cinq prochaines années.

Si nous parvenons à maintenir la stabilité, la discipline et la sécurité, notre pays restera solidement ancré parmi les nations à forte croissance économique. Aujourd'hui, notre croissance est l'une des meilleures d'Afrique de l'Ouest et du continent.

Notre objectif est de pérenniser cet élan pour faire grimper notre PIB et installer la Guinée parmi les plus grandes puissances économiques de

la sous-région d'ici cinq ans.

Le dénominateur commun de cette ambition reste la paix, la stabilité institutionnelle, mais surtout la bonne gouvernance budgétaire et législative, ainsi que l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investisseurs. Nous attendons de cette Assemblée qu'elle consolide les acquis de la refondation menée au cours des quatre dernières années. Cela doit permettre à l'économie de prospérer au bénéfice direct de tous les Guinéens à travers la création d'emplois et de richesses. Ces attentes sont d'ailleurs en parfaite adéquation avec le programme politique pour lequel la population a voté, notamment à travers la vision stratégique du programme «Simandou 2040», qui fera office de boussole pour nos activités durant ce mandat.

A ceux qui craignent aujourd'hui que la majorité absolue acquise par la GMD au Parlement ne conduise au vote de lois liberticides ou à des restrictions des libertés citoyennes, l'ancien ministre des Sports dira ceci : « Non, absolument pas. Nous appartenons à une génération extrêmement mature, consciente de ses responsabilités et qui sait exactement où elle va. Il ne faut pas s'imaginer une Assemblée monolithique ou uniforme. Même au sein de la majorité GMD, s'il apparaît que les projets ne prennent

pas la bonne direction, il y aura des débats intenses pour que la vérité triomphe et que nous nous accordions sur l'intérêt général. Souvenez-vous de la campagne : le président Dansa Kourouma et moi-même avons eu un désaccord public de haut niveau concernant l'âge et la responsabilisation des jeunes dans les institutions. Chacun a défendu sa position. Cela prouve que nous pouvons diverger sur la forme sans pour autant briser l'unité et la discipline du mouvement. C'est exactement cette dynamique qui animera l'Assemblée. Il y aura de grands débats contradictoires en interne, mais c'est la République qui primera. Nous refuserons les consensus qui se feraient au détriment de l'intérêt national.

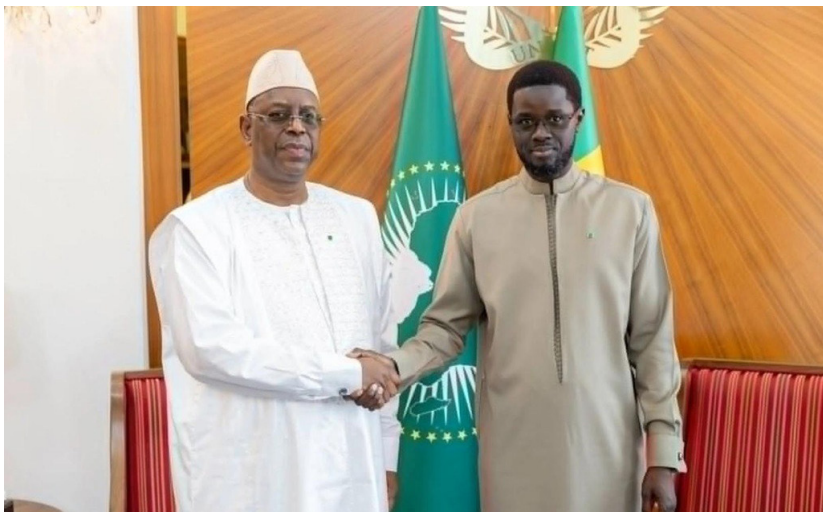
Vous l'avez également constaté lors des communales : dans plusieurs localités, y compris à Conakry, la GMD s'est parfois retrouvée dans l'opposition ou a vu d'autres mouvements remporter les exécutifs. À l'Assemblée nationale, le jeu démocratique sera identique. Les différents groupes parlementaires défendront activement leurs convictions. Notre génération ne tolérera aucun retour en arrière ni aucune instabilité.

Notre seule volonté est d'avancer, et cette exigence de progrès sera portée par la majorité elle-même. »

Kèfina Diakitè

Sénégal

Réactions contrastées à Dakar après la candidature de Macky Sall au secrétariat général de l'ONU



Les réactions se multiplient à Dakar après l'annonce du soutien du Sénégal à la candidature de Macky Sall à l'ONU, le 20 juillet 2026. Du côté de l'ancien président et de son parti, c'est la satisfaction. Du côté des familles de victimes de la répression, l'incompréhension. Quant au Pastef, le parti reste silencieux, aucune communication pour l'instant.

Lundi, le **Sénégal** a officiellement annoncé son soutien à la candidature de **Macky Sall** à un poste à l'**ONU**. Ce soutien marque un revirement, après une phase durant laquelle Dakar affirmait ne pas

avoir été associé à la démarche initiale portée par le Burundi au nom de l'Union africaine et refusait donc de l'appuyer. L'Union africaine avait alors renoncé à apporter son aval, fragilisant la candidature de l'ancien président. Sur les réseaux sociaux, Macky Sall remercie chaleureusement **Bassirou Diomaye Faye** et se dit honoré par cette décision. Son parti, l'Alliance pour la République (APR), salue « la hauteur de vue et l'esprit républicain » du chef de l'État et qualifie ce soutien de décision « historique ».

Selon plusieurs analystes, ce

changement de position intervient alors que Bassirou Diomaye Faye doit lancer son propre parti dans les prochains jours et a besoin d'alliés pour former une large coalition. Dans ce contexte, se rapprocher de l'APR devient éminemment stratégique. Un soutien à la candidature de Macky Sall qui heurte profondément **les familles des victimes des manifestations de 2021 à 2024**, au cours desquelles au moins 67 personnes ont trouvé la mort. Ces familles demandent depuis des années que toute la lumière soit faite sur ces violences. Boubacar Seye, à la tête d'un des collectifs de victimes, juge ce revirement incompréhensible. Il estime que Macky Sall est « disqualifié pour les Nations unies », car il doit répondre de ces violences.

Le silence prudent de Pastef Du côté du Pastef, c'est le silence pour l'instant. Le parti n'a pas réagi officiellement. Un responsable joint plus tôt dénonce des calculs politiques du président, mais explique que le parti d'Ousmane Sonko pré-

fère « prendre de la hauteur ». Selon ce responsable, cette prudence s'explique d'abord par une question de priorité : c'est le temps des victimes qui doit primer pour l'instant, avec notamment une manifestation prévue à Genève. Le parti prendra position après. Il évoque aussi une volonté assumée de ne pas se précipiter, pour éviter « de créer des polémiques inutiles ». Sur le plan judiciaire, la justice a été saisie du dossier des violences de 2021 à 2024 et plus d'une centaine d'auditions ont déjà eu lieu. L'Assemblée nationale, où le Pastef dispose de la majorité, garde la possibilité de prendre une résolution de mise en accusation contre Macky Sall si nécessaire. Le parti d'Ousmane Sonko dit vouloir laisser le volet judiciaire suivre son cours, en espérant que ces auditions « ne restent pas lettre morte ».

Diomaye Faye, nouveau parti et recomposition politique Politiquement, un responsable du Pastef estime que Bassirou Diomaye Faye doit encore s'expliquer sur les raisons de son soutien à Macky Sall, compte tenu des engagements pris auprès des vic-

times et des militants. Fait notable : à ce jour, le chef de l'État reste officiellement membre du Pastef, qui ne l'a pas exclu de ses rangs. Mais ce ne serait qu'une question de jours : le président doit lancer son propre parti samedi prochain et, ce faisant, il s'exclura de lui-même du Pastef, conformément aux textes du parti.

Dans cette atmosphère, le parti semble surtout tourné vers les prochaines échéances électorales : les locales de janvier 2027 puis l'élection présidentielle de 2029. Le président de la République n'a pas encore publié le décret de convocation du corps électoral et le Pastef menace de saisir l'Assemblée nationale pour s'assurer que ces élections ne seront pas repoussées.

RFI



Coupe du monde 2026

Et à la fin, Torres offre à l'Espagne une deuxième étoile devant une Argentine sans idée



Au terme d'une finale à sens unique, dominée de la tête et des épaules, l'Espagne a attendu la prolongation pour faire plier une Argentine inoffensive. L'attaquant du FC Barcelone Ferran Torres a offert à son pays une deuxième étoile 16 ans après la première décrochée en 2010. Andrés Iniesta a un héritier, il s'appelle Ferran Torres et il est digne de la succession du maestro. Comme le n°8 espagnol qui avait offert la **première Coupe du monde à l'Espagne**, le numéro 7, nouvelle génération, a délivré le peuple de la « Roja » en inscrivant le but du deuxième sacre.

Iniesta avait attendu la 116e minute de jeu pour écarter les Pays-Bas en 2010, son héritier a trouvé la faille à la 106e. Sur une remise la tête de Nico Williams, l'attaquant du FC Barcelone a repris du pied gauche pour enfin matérialiser une domination espagnole qui aura duré toute la rencontre. Après les deux dernières finales

(2018 et 2022) à six buts qui ont enchanté les supporters et le milliard et demi de spectateurs, la finale de la 23e édition de la Coupe du monde est rentrée dans les rangs des matchs fermés. Comme en 2010 et 2014 avec les victoires de l'Espagne et de l'Allemagne sur le même petit score : 1-0.

Qu'importe, vous diront certainement les Espagnols, qui ont désormais une deuxième étoile sur le maillot et dans les yeux pour longtemps. C'est un petit but, mais qui a procuré un bonheur immense aux socios. « *Ce n'est pas mon but, c'est celui de 47 millions de personnes* », a assuré Ferran Torres, auteur de l'unique réalisation de la finale. C'est surtout un but qui a sanctionné une domination implacable face à une Argentine qui disputait sa troisième finale en quatre éditions.

Le spectacle a longtemps été en dehors de la pelouse, avec

un show de la mi-temps qui a duré 27 minutes et qui en a mis plein les yeux : Madonna en feat avec les Brésiliens Ronaldo et Ronaldinho et, bien sûr, l'incontournable Shakira.

Martinez maintient son équipe en vie

Sur la pelouse, on a pourtant cru que la rencontre allait vite s'animer avec une belle occasion de Lamine Yamal dès la cinquième minute, qui butait sur Dibu Martinez dans un angle fermé. Fausse alerte, car il faudra attendre la 39e minute pour revoir une frappe cadrée : Oyarzabal, d'une tentative trop axiale pour inquiéter Emiliano Martinez. Pendant ce temps, l'Argentine a subi face à une Espagne qui monopolisait le ballon.

Messi et les siens n'affichaient aucun tir en première période et ont même dû attendre les prolongations pour s'offrir le premier. Cela dit autant de la domination de la Roja que de l'incapacité de l'Albiceleste à trouver des solutions face au collectif espagnol. Et plus encore lorsqu'Enzo Fernandez a été expulsé après avoir reçu un deuxième carton jaune à la 90e minute.

Messi invisible

C'est d'une logique implacable de voir l'Espagne être sacrée pour la seconde fois de son histoire tant elle a été souveraine dans cette Coupe du monde et sur cette finale, même si elle a attendu longtemps, la prolongation et donc la 106e minute avant de trouver la faille. Elle s'est installée

dans le camp argentin au fil de la rencontre, mettant le pied sur le ballon, choisissant le tempo, tournant autour de son adversaire comme le torero autour de la bête.

Et quand elle a choisi d'accélérer au retour des vestiaires, l'Argentine a plié, a été sur le point de rompre, mais Martinez a été sur les trajectoires de Baena (46e), Rodri (77e), Williams (90+3, 93e). En face, l'Argentine n'a rien montré ou presque, dominée de bout en bout. Elle, qui avait fait des retournements de situation sa marque de fabrique dans cette Coupe du monde, a été maîtrisée et muselée comme jamais.

Elle n'a effectué aucun tir de tout le temps réglementaire. Une triste première, certainement, en finale de Coupe du monde. Elle a longtemps survécu grâce aux miracles de « Dibu » Martinez, contre qui il ne fallait surtout pas aller aux tirs au but. Elle n'a jamais pu compter sur son idole **Lionel Messi, invisible** durant tout le match, et jamais en situation de s'illustrer face au but adverse. Le capitaine rêvait certainement d'une meilleure sortie, l'Espagne en a décidé autrement. C'est donc une victoire incontestable pour une équipe désormais invaincue depuis 38 matches, un record en football international. Un triomphe pour un champion du monde qui n'a encaissé qu'un seul but dans la compétition, une performance majuscule, surtout dans un Mondial à 48 équipes.

« **Les Espagnols étaient meilleurs que nous** », reconnaît Scaloni, sélectionneur de l'Argentine

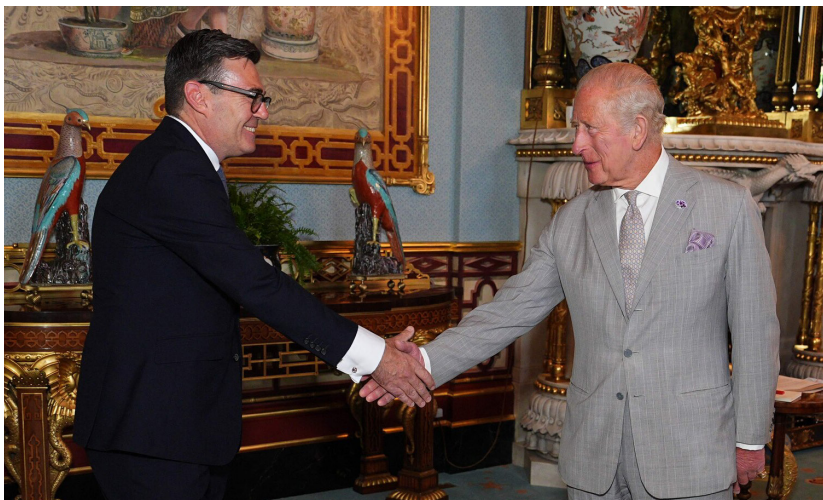
Lionel Scaloni, le sélectionneur de l'Argentine battue dimanche en finale de la Coupe du monde par l'Espagne 1-0 après prolongation, a reconnu que les Espagnols avaient été les « meilleurs » sur la pelouse. « *Ils étaient meilleurs que nous, c'est la vérité* », a-t-il dit, avant de saluer ses joueurs. « *Je garderai précieusement le souvenir de ce qu'ils ont accompli, et de la valeur du fait d'être arrivés jusqu'ici* », a-t-il déclaré. « *Nous sommes dignes dans la victoire, et nous devons l'être dans la défaite. Aujourd'hui, nous montrons que nous savons perdre* », a poursuivi Scaloni. « *Nous avons perdu ce match et nous l'acceptons, mais cela ne signifie pas que nous cessons de vivre ou que nous oublions tout ce que nous avons fait pour arriver jusqu'ici.* » « *J'accorde assurément de la valeur à cette place de finaliste, parce qu'il faut tellement de choses pour arriver ici, et je pense qu'elle mérite une énorme reconnaissance* », a ajouté Scaloni, sacré champion du monde avec ses joueurs en 2022 au Qatar mais qui n'a pu réaliser le doublé cette année. « *Évidemment, nous aurions aimé gagner, mais au fond, je ressens de la gratitude. C'est le seul mot que j'ai, avec la tristesse, bien sûr.* »

RFI



Royaume-Uni

Andy Burnham nommé Premier ministre par le roi Charles III après la démission officielle de Keir Starmer



Le nouveau chef des travaillistes britanniques Andy Burnham a été nommé lundi 20 juillet 2026 Premier ministre du Royaume-Uni par le roi Charles III, qui lui a demandé de former un gouvernement, a annoncé le palais de Buckingham dans un bref communiqué. Son entretien avec le roi s'est déroulé quelques minutes après la démission officielle de son prédécesseur au 10, Downing Street, Keir

Starmer, qui s'est dit « fier » de son travail accompli en deux ans.

Accompagné de son épouse d'origine néerlandaise Marie-France van Heel, l'ex-maire de l'agglomération de Manchester Andy Burnham a été reçu à la mi-journée par le souverain au palais de Buckingham, avant de se rendre au 10, Downing Street.

Il s'agit du quatrième Premier ministre de Charles III, depuis son accession au trône en septembre 2022, le sixième chef du gouvernement en dix ans. Andy Burnham, devenu vendredi chef du Labour **après avoir engrangé le soutien d'environ 95 % des députés travaillistes**, est le sixième Premier ministre à entrer à Downing Street en dix ans. Il a été officiellement chargé par le roi Charles III de former un nouveau gouvernement, lors d'un entretien au palais de Buckingham à la mi-journée, avant de se rendre dans la foule à Downing Street pour prononcer son premier discours en tant que Premier ministre. À 56 ans, il succède au démissionnaire **Keir Starmer**, arrivé au pouvoir en juillet 2024, après une victoire écrasante du Labour aux législatives qui avait mis fin à 14 ans de gouvernement conservateur.

Keir Starmer avait annoncé son départ le 22 juin, impopulaire dans le pays et **fortement contesté au sein de son parti** après des décisions maladroites, des polémiques et des défaites électorales locales. Peu avant la nomination officielle de son successeur par le roi, Keir Starmer a pris la parole devant le 10, Downing Street. « *Le Royaume-Uni est plus fort et plus juste qu'il y a deux ans* », a-t-il déclaré lundi dans une courte allocution, entouré de ses collaborateurs et de certains membres du gouvernement sortant. « *Je pars avec le sourire et je pars fier de tout ce que nous avons accompli* », a-t-il ajouté. Il est ensuite allé présenter officiellement sa démission au roi Charles III au palais de Buckingham, qui l'a acceptée, selon un communiqué du palais, précisant que Keir Starmer était accompagné de son épouse, Victoria. **Gouverner « différemment » ?**

Le nouveau gouvernement devrait être annoncé dans l'après-midi.

Andy Burnham va devoir répondre à des défis qui ont provoqué la chute de ses prédécesseurs, au premier rang desquels une croissance économique atone et une crise persistante du coût de la vie. Sa marge de manœuvre est faible en raison d'une dette publique très élevée.

Les travaillistes comptent sur Andy Burnham, surnommé « le roi du Nord », pour stopper l'ascension du parti anti-immigration Reform UK de Nigel Farage, en tête des sondages pour les prochaines élections législatives prévues en 2029.

Dans un entretien au quotidien Times lundi, Andy Burnham, habile communicant au style détendu perçu comme un peu plus à gauche que Keir Starmer, a promis de gouverner « différemment » : « *Il faut montrer aux gens où nous allons, puis les étapes pour y parvenir* », a-t-il insisté.

RFI